

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : EYMOUTIERS (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE EYMOUTIERS

Numéro SIRET : 21870640600012

POSTE COMPTABLE : SGC SAINT LEONARD DE NOBLAT

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M57 (3)

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	47
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	48

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	50
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	51
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	57
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	58
B13 - Opérations liées aux cessions	59
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	65
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	66
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	67
D11 - Décisions en matière de taux	69
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

## A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 839 387,19	3 820 868,98	48 265,72	A1	29 747,51
<b>Investissement</b>	946 857,01	686 028,11	(2) -163 474,43	A2	-424 303,33
<b>Dont 1068</b>		386 432,65			
<b>Fonctionnement</b>	2 892 530,18	3 134 840,87	(3) 211 740,15	A3	454 050,84

<b>RESTES A REALISER (4)</b>					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 487 952,27	III + IV	483 654,20	B1	-4 298,07
<b>Investissement</b>	I 487 952,27	III	483 654,20	B2	-4 298,07
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	25 449,44
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-428 601,40
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	454 050,84

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>487 952,27</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	33 312,38
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	454 639,89
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>483 654,20</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	483 654,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>	<b>A</b>

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 892 530,18	G	3 134 840,87
	Section d'investissement	B	946 857,01	H	686 028,11

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	211 740,15
	Report en section d'investissement (001)	D	163 474,43	J	0,00

<b>TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)</b>	= A + B + C + D	4 002 861,62	= G + H + I + J	4 032 609,13
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	487 952,27	L	483 654,20
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	487 952,27	= K + L	483 654,20

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E	2 892 530,18	= G + I + K	3 346 581,02
	Section d'investissement	= B + D + F	1 598 283,71	= H + J + L	1 169 682,31
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	4 490 813,89	= G + H + I + J + K + L	4 516 263,33

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		180 269,45
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	9 108,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	129 975,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	599 635,44	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>738 718,64</b>	<b>180 569,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	38 053,51	65 214,01
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 962,12	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>208 015,63</b>	<b>65 214,01</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 946 734,27</b>	<b>II 245 783,46</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	122,74	53 812,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 122,74</b>	<b>IV 53 812,00</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>946 857,01</b>	II + IV	<b>299 595,46</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>163 474,43</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>386 432,65</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 110 331,44</b>	II + IV + VI + VII	<b>686 028,11</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-424 303,33</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 095 631,34	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	429 439,85
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 213 600,98	73 Impôts et taxes (sauf 731)	425 183,57
		731 Fiscalité locale	1 221 103,50
		74 Dotations et participations (1)	874 690,16
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	425 522,82	75 Autres produits de gestion courante (1)	167 885,26
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	37 751,00	013 Atténuations de charges (1)	8 591,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>2 772 506,14</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>3 126 893,34</b>
66 Charges financières	60 764,04	76 Produits financiers	117,86
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	2 396,93
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	5 448,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	5 310,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>2 838 718,18</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>3 134 718,13</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	53 812,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	122,74
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>53 812,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>122,74</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	I + III	<b>2 892 530,18</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	II + IV	<b>3 134 840,87</b>
---	---------	---------------------	---	---------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	211 740,15

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	I + III + V	<b>2 892 530,18</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	II + IV + VI	<b>3 346 581,02</b>
---	-------------	---------------------	---	--------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>454 050,84</b>				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 053,51	0,00	38 053,51
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	122,74	122,74
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	169 962,12	0,00	169 962,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 108,00	0,00	9 108,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	129 975,20	0,00	129 975,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	599 635,44	0,00	599 635,44
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>946 734,27</b>	<b>122,74</b>	<b>946 857,01</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>163 474,43</b>
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 095 631,34		1 095 631,34
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 213 600,98		1 213 600,98
014	Atténuations de produits	37 751,00		37 751,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	425 522,82	0,00	425 522,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	60 764,04	0,00	60 764,04
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 448,00	53 812,00	59 260,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 838 718,18</b>	<b>53 812,00</b>	<b>2 892 530,18</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 214,01	0,00	65 214,01
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	180 269,45	0,00	180 269,45
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300,00	0,00	300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		53 812,00	53 812,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>245 783,46</b>	<b>53 812,00</b>	<b>299 595,46</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>386 432,65</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	8 591,00		8 591,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	429 439,85		429 439,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	425 183,57		425 183,57
731	Fiscalité locale	1 221 103,50		1 221 103,50
74	Dotations et participations (8)	874 690,16		874 690,16
75	Autres produits de gestion courante (8)	167 885,26	0,00	167 885,26
76	Produits financiers	117,86	0,00	117,86
77	Produits spécifiques (8)	2 396,93	122,74	2 519,67
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	5 310,00	0,00	5 310,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 134 718,13</b>	<b>122,74</b>	<b>3 134 840,87</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>211 740,15</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

## EYMOUTIERS - BUDGET COMMUNAL M57 - CA - 2024

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>2 218 329,17</b>	<b>946 857,01</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 519,89</b>	<b>0,00</b>	<b>946 857,01</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 328,46	9 108,00	33 312,38	32 908,08	0,00	9 108,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	132 965,25	129 975,20	0,00	2 990,05	0,00	129 975,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 801 559,21	599 635,44	454 639,89	747 283,88	0,00	599 635,44
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 009 852,92</b>	<b>738 718,64</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 182,01</b>	<b>0,00</b>	<b>738 718,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	38 053,51	38 053,51	0,00	0,00		38 053,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	170 000,00	169 962,12	0,00	37,88		169 962,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>208 053,51</b>	<b>208 015,63</b>	<b>0,00</b>	<b>37,88</b>	<b>0,00</b>	<b>208 015,63</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 217 906,43</b>	<b>946 734,27</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 219,89</b>	<b>0,00</b>	<b>946 734,27</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	122,74	122,74		0,00		122,74
041	Opérations patrimoniales (6)	300,00	0,00		300,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>422,74</b>	<b>122,74</b>		<b>300,00</b>		<b>122,74</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>163 474,43</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>2 381 803,60</b>	<b>1 110 331,44</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 519,89</b>	<b>0,00</b>	<b>946 857,01</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>2 381 803,60</b>	<b>686 028,11</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 212 121,29</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 361,61	180 269,45	483 654,20	412 437,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	597 997,34	300,00	0,00	597 697,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 674 358,95</b>	<b>180 569,45</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 010 135,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	502 932,65	451 646,66	0,00	51 285,99
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>502 932,65</b>	<b>451 646,66</b>	<b>0,00</b>	<b>51 285,99</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 177 291,60</b>	<b>632 216,11</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 061 421,29</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	150 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	54 212,00	53 812,00		400,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300,00	0,00		300,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>204 512,00</b>	<b>53 812,00</b>		<b>150 700,00</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>2 381 803,60</b>	<b>686 028,11</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 212 121,29</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## EYMOUTIERS - BUDGET COMMUNAL M57 - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>2 218 329,17</b>	<b>946 857,01</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 519,89</b>	<b>0,00</b>	<b>946 857,01</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 328,46	9 108,00	33 312,38	32 908,08	0,00	9 108,00
203 Frais d'études, recherche, développement	75 328,46	8 808,00	33 312,38	33 208,08	0,00	8 808,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00	300,00	0,00	-300,00	0,00	300,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	132 965,25	129 975,20	0,00	2 990,05	0,00	129 975,20
2111 Terrains nus	40 000,00	44 006,42	0,00	-4 006,42	0,00	44 006,42
2116 Cimetières	31 108,45	30 289,20	0,00	819,25	0,00	30 289,20
212 Agencements et aménagements de terrains	52 000,00	21 199,89	0,00	30 800,11	0,00	21 199,89
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 856,80	13 034,49	0,00	-3 177,69	0,00	13 034,49
2183 Matériel informatique	0,00	21 445,20	0,00	-21 445,20	0,00	21 445,20
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 801 559,21	599 635,44	454 639,89	747 283,88	0,00	599 635,44
231 Immobilisations corporelles en cours	1 801 559,21	599 635,44	454 639,89	747 283,88	0,00	599 635,44
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 009 852,92</b>	<b>738 718,64</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 182,01</b>	<b>0,00</b>	<b>738 718,64</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	38 053,51	38 053,51	0,00	0,00		38 053,51
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	38 053,51	38 053,51	0,00	0,00		38 053,51
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	170 000,00	169 962,12	0,00	37,88		169 962,12
1641 Emprunts en euros	170 000,00	169 662,12	0,00	337,88		169 662,12
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
168751 Dettes - GFP de rattachement	0,00	300,00	0,00	-300,00		300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>208 053,51</b>	<b>208 015,63</b>	<b>0,00</b>	<b>37,88</b>	<b>0,00</b>	<b>208 015,63</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 217 906,43</b>	<b>946 734,27</b>	<b>487 952,27</b>	<b>783 219,89</b>	<b>0,00</b>	<b>946 734,27</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	122,74	122,74		0,00		122,74
	Reprise sur autofinancement antérieur	122,74	122,74		0,00		122,74
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	122,74	122,74		0,00		122,74
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300,00	0,00		300,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	300,00	0,00		300,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>422,74</b>	<b>122,74</b>		<b>300,00</b>		<b>122,74</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>2 381 803,60</b>	<b>686 028,11</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 212 121,29</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 361,61	180 269,45	483 654,20	412 437,96
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	248 151,05	83 226,67	114 093,63	50 830,75
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	375 304,61	40 734,54	102 850,00	231 720,07
13248	Subv. non transf. Autres communes	25 835,87	0,00	0,00	25 835,87
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	1 891,86	0,00	-1 891,86
1327	Subv. non transf. Fonds européens	242 854,48	32 438,82	178 192,96	32 222,70
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 765,60	6 326,67	22 067,61	-628,68
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	131 250,00	7 450,00	41 250,00	82 550,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	25 200,00	8 200,89	25 200,00	-8 200,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	597 997,34	300,00	0,00	597 697,34
1641	Emprunts en euros	597 997,34	0,00	0,00	597 997,34
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	300,00	0,00	-300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 674 358,95</b>	<b>180 569,45</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 010 135,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	502 932,65	451 646,66	0,00	51 285,99
10222	FCTVA	115 000,00	64 154,77	0,00	50 845,23
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	1 059,24	0,00	440,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	386 432,65	386 432,65	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>Total des recettes financières</b>		<b>502 932,65</b>	<b>451 646,66</b>	<b>0,00</b>	<b>51 285,99</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 177 291,60</b>	<b>632 216,11</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 061 421,29</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	54 212,00	53 812,00		400,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	34 840,00	34 840,00		0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 198,00	1 198,00		0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	3 533,00	3 533,00		0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	10 812,00	10 812,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	400,00	0,00		400,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	804,00	804,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 625,00	2 625,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300,00	0,00		300,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	300,00	0,00		300,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>204 512,00</b>	<b>53 812,00</b>		<b>150 700,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>3 120 697,89</b>	<b>2 892 530,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 167,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 530,18</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 106 577,72	1 095 631,34	0,00	0,00	10 946,38	0,00	1 095 631,34
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 235 500,00	1 213 600,98	0,00	0,00	21 899,02		1 213 600,98
014	Atténuations de produits	40 950,00	37 751,00	0,00	0,00	3 199,00		37 751,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	455 510,17	425 522,82	0,00	0,00	29 987,35	0,00	425 522,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 838 537,89</b>	<b>2 772 506,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 031,75</b>	<b>0,00</b>	<b>2 772 506,14</b>
66	Charges financières	71 000,00	60 764,04	0,00	0,00	10 235,96		60 764,04
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 448,00	5 448,00			0,00		5 448,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>77 948,00</b>	<b>66 212,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 735,96</b>		<b>66 212,04</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 916 485,89</b>	<b>2 838 718,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 767,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 838 718,18</b>
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	54 212,00	53 812,00			400,00		53 812,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>204 212,00</b>	<b>53 812,00</b>			<b>150 400,00</b>		<b>53 812,00</b>

<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 120 697,89</b>	<b>2 892 530,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 167,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 530,18</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

## EYMOUTIERS - BUDGET COMMUNAL M57 - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>2 908 957,74</b>	<b>3 134 840,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 883,13</b>
013	Atténuations de charges (3)	7 321,00	8 591,00	0,00	0,00	-1 270,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	293 500,00	429 439,85	0,00	0,00	-135 939,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 000,00	425 183,57	0,00	0,00	-20 183,57
731	Fiscalité locale	1 214 934,00	1 221 103,50	0,00	0,00	-6 169,50
74	Dotations et participations (3)	855 710,00	874 690,16	0,00	0,00	-18 980,16
75	Autres produits de gestion courante (3)	122 000,00	167 885,26	0,00	0,00	-45 885,26
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 898 465,00</b>	<b>3 126 893,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-228 428,34</b>
76	Produits financiers	60,00	117,86	0,00	0,00	-57,86
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	2 396,93	0,00	0,00	2 603,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 310,00	5 310,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>10 370,00</b>	<b>7 824,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 545,21</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 908 835,00</b>	<b>3 134 718,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 883,13</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	122,74	122,74			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>122,74</b>	<b>122,74</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>211 740,15</b>				
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>3 120 697,89</b>	<b>3 346 581,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 883,13</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>3 120 697,89</b>	<b>2 892 530,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 167,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 892 530,18</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 106 577,72	1 095 631,34	0,00	0,00	10 946,38	0,00	1 095 631,34
60611	Eau et assainissement	15 000,00	12 230,82	0,00	0,00	2 769,18	0,00	12 230,82
60612	Énergie - Électricité	290 000,00	345 060,38	0,00	0,00	-55 060,38	0,00	345 060,38
60621	Combustibles	60 000,00	32 412,93	0,00	0,00	27 587,07	0,00	32 412,93
60622	Carburants	55 000,00	36 232,15	0,00	0,00	18 767,85	0,00	36 232,15
60623	Alimentation	5 000,00	8 702,61	0,00	0,00	-3 702,61	0,00	8 702,61
60628	Autres fournitures non stockées	700,00	1 777,24	0,00	0,00	-1 077,24	0,00	1 777,24
60631	Fournitures d'entretien	12 000,00	9 841,01	0,00	0,00	2 158,99	0,00	9 841,01
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	26 182,12	0,00	0,00	-6 182,12	0,00	26 182,12
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	14 152,51	0,00	0,00	-4 152,51	0,00	14 152,51
60636	Vêtements de travail	8 000,00	7 076,88	0,00	0,00	923,12	0,00	7 076,88
6064	Fournitures administratives	8 000,00	3 822,56	0,00	0,00	4 177,44	0,00	3 822,56
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00	0,00	60,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	13 705,34	0,00	0,00	1 294,66	0,00	13 705,34
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	42 697,73	0,00	0,00	-12 697,73	0,00	42 697,73
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	60 599,04	0,00	0,00	-15 599,04	0,00	60 599,04
612	Redevances de crédit-bail	0,00	1 116,10	0,00	0,00	-1 116,10	0,00	1 116,10
613	Locations	35 000,00	26 658,59	0,00	0,00	8 341,41	0,00	26 658,59
61521	Entretien terrains	36 000,00	41 292,14	0,00	0,00	-5 292,14	0,00	41 292,14
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	20 102,63	0,00	0,00	-102,63	0,00	20 102,63
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	9 976,14	0,00	0,00	5 023,86	0,00	9 976,14
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	2 700,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	2 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	8 427,60	0,00	0,00	6 572,40	0,00	8 427,60
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	18 960,00	0,00	0,00	-8 960,00	0,00	18 960,00
61551	Entretien matériel roulant	36 000,00	24 595,56	0,00	0,00	11 404,44	0,00	24 595,56
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	3 165,35	0,00	0,00	6 834,65	0,00	3 165,35
6156	Maintenance	1 500,00	2 444,42	0,00	0,00	-944,42	0,00	2 444,42
6161	Multirisques	60 000,00	57 219,93	0,00	0,00	2 780,07	0,00	57 219,93
6168	Autres primes d'assurance	5 000,00	3 843,18	0,00	0,00	1 156,82	0,00	3 843,18
618	Divers	1 300,00	1 254,00	0,00	0,00	46,00	0,00	1 254,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	50 000,00	46 139,13	0,00	0,00	3 860,87	0,00	46 139,13
623	Pub., publications, relations publiques	60 000,00	40 628,76	0,00	0,00	19 371,24	0,00	40 628,76
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	12 242,94	0,00	0,00	-2 242,94	0,00	12 242,94
625	Déplacements et missions	3 500,00	1 864,78	0,00	0,00	1 635,22	0,00	1 864,78
626	Frais postaux et frais télécommunication	22 000,00	20 724,13	0,00	0,00	1 275,87	0,00	20 724,13
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	18 332,00	0,00	0,00	-6 332,00	0,00	18 332,00
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 000,00	6 019,40	0,00	0,00	3 980,60	0,00	6 019,40
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	8 820,00	0,00	0,00	-8 820,00	0,00	8 820,00
6288	Autres services extérieurs	61 277,72	56 830,44	0,00	0,00	4 447,28	0,00	56 830,44
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	47 000,00	47 271,00	0,00	0,00	-271,00	0,00	47 271,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 500,00	449,80	0,00	0,00	3 050,20	0,00	449,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 235 500,00	1 213 600,98	0,00	0,00	21 899,02		1 213 600,98
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	12 000,00	7 287,54	0,00	0,00	4 712,46		7 287,54
6218	Autre personnel extérieur	6 500,00	6 227,84	0,00	0,00	272,16		6 227,84
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	21 000,00	23 744,77	0,00	0,00	-2 744,77		23 744,77
6411	Personnel titulaire	710 000,00	707 580,21	0,00	0,00	2 419,79		707 580,21
6413	Personnel non titulaire	140 000,00	135 722,68	0,00	0,00	4 277,32		135 722,68
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	330 000,00	327 187,36	0,00	0,00	2 812,64		327 187,36
6470	Autres charges sociales	8 000,00	5 850,58	0,00	0,00	2 149,42		5 850,58
648	Autres charges de personnel	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	40 950,00	37 751,00	0,00	0,00	3 199,00		37 751,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	950,00	0,00	0,00	0,00	950,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	37 751,00	0,00	0,00	2 249,00		37 751,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	455 510,17	425 522,82	0,00	0,00	29 987,35	0,00	425 522,82
65311	Indemnités de fonction	82 500,00	78 996,33	0,00	0,00	3 503,67	0,00	78 996,33

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65313	Cotisations de retraite	5 500,00	5 147,10	0,00	0,00	352,90	0,00	5 147,10
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 100,00	7 213,82	0,00	0,00	-113,82	0,00	7 213,82
65315	Formation	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	15 262,01	0,00	0,00	-13 762,01	0,00	15 262,01
6553	Service d'incendie	36 370,00	36 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 370,00
65568	Autres contributions	50 000,00	29 883,80	0,00	0,00	20 116,20	0,00	29 883,80
6558	Autres contributions obligatoires	127 000,00	121 617,27	0,00	0,00	5 382,73	0,00	121 617,27
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	58 169,08	57 200,00	0,00	0,00	969,08	0,00	57 200,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	12 871,09	10 000,00	0,00	0,00	2 871,09	0,00	10 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	40 000,00	39 200,00	0,00	0,00	800,00	0,00	39 200,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	30 000,00	24 632,49	0,00	0,00	5 367,51	0,00	24 632,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 838 537,89</b>	<b>2 772 506,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 031,75</b>	<b>0,00</b>	<b>2 772 506,14</b>
66	Charges financières	71 000,00	60 764,04	0,00	0,00	10 235,96		60 764,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	60 717,39	0,00	0,00	9 282,61		60 717,39
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
6688	Autres	500,00	46,65	0,00	0,00	453,35		46,65
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 448,00	5 448,00			0,00		5 448,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 448,00	5 448,00			0,00		5 448,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>77 948,00</b>	<b>66 212,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 735,96</b>		<b>66 212,04</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 916 485,89</b>	<b>2 838 718,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 767,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 838 718,18</b>
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	54 212,00	53 812,00			400,00		53 812,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	54 212,00	53 812,00			400,00		53 812,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>204 212,00</b>	<b>53 812,00</b>			<b>150 400,00</b>		<b>53 812,00</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>2 908 957,74</b>	<b>3 134 840,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 883,13</b>
013	Atténuations de charges (4)	7 321,00	8 591,00	0,00	0,00	-1 270,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 321,00	8 591,00	0,00	0,00	-1 270,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	293 500,00	429 439,85	0,00	0,00	-135 939,85
7022	Coupes de bois	80 000,00	166 778,57	0,00	0,00	-86 778,57
7028	Autres produits forestiers	1 500,00	270,00	0,00	0,00	1 230,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 890,00	0,00	0,00	-890,00
70312	Redevances funéraires	6 000,00	3 075,00	0,00	0,00	2 925,00
7032	Stationnement et location voie publique	6 000,00	12 422,81	0,00	0,00	-6 422,81
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	14 623,20	0,00	0,00	-4 623,20
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	6 217,50	0,00	0,00	-6 217,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	60 720,50	0,00	0,00	9 279,50
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	105 310,70	0,00	0,00	-105 310,70
708422	Mise à dispo pers. régie avec ps.morale	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	15 000,00	43 662,06	0,00	0,00	-28 662,06
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	9 719,11	0,00	0,00	280,89
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 000,00	4 750,40	0,00	0,00	-750,40
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 000,00	425 183,57	0,00	0,00	-20 183,57
73211	Attribution de compensation	330 000,00	333 422,39	0,00	0,00	-3 422,39
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	40 302,00	0,00	0,00	-302,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	35 000,00	50 965,74	0,00	0,00	-15 965,74
7338	Autres impôts spéc. coll. Ile-de-France	0,00	445,00	0,00	0,00	-445,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	48,44	0,00	0,00	-48,44
731	Fiscalité locale	1 214 934,00	1 221 103,50	0,00	0,00	-6 169,50
73111	Impôts directs locaux	1 196 805,00	1 201 976,00	0,00	0,00	-5 171,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 274,00	0,00	0,00	-1 274,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	12 279,00	12 280,00	0,00	0,00	-1,00
73154	Droits de place	4 500,00	5 148,00	0,00	0,00	-648,00
73172	Taxe de séjour	350,00	425,50	0,00	0,00	-75,50
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74	Dotations et participations (4)	855 710,00	874 690,16	0,00	0,00	-18 980,16
74111	Dotation forfaitaire des communes	353 463,00	353 463,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	296 186,00	296 186,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	19 612,00	19 612,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	293,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 500,00	2 783,38	0,00	0,00	-283,38
74718	Autres participations Etat	40 000,00	15 632,78	0,00	0,00	24 367,22
74748	Participation autres communes	25 000,00	25 951,00	0,00	0,00	-951,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	101 656,00	101 812,00	0,00	0,00	-156,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	8 500,00	8 412,00	0,00	0,00	88,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	35 045,00	0,00	0,00	-35 045,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 500,00	9 500,00	0,00	0,00	-1 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	122 000,00	167 885,26	0,00	0,00	-45 885,26
752	Revenus des immeubles	85 000,00	94 306,54	0,00	0,00	-9 306,54
756	Libéralités reçues	0,00	15 000,00	0,00	0,00	-15 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	7 000,00	7 624,84	0,00	0,00	-624,84
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	30 000,00	50 953,88	0,00	0,00	-20 953,88
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 898 465,00</b>	<b>3 126 893,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-228 428,34</b>
76	Produits financiers	60,00	117,86	0,00	0,00	-57,86
764	Revenus valeurs mobilières de placement	60,00	117,86	0,00	0,00	-57,86
77	Produits spécifiques (4)	5 000,00	2 396,93	0,00	0,00	2 603,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	2 396,93	0,00	0,00	2 603,07
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	5 310,00	5 310,00			0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	5 310,00	5 310,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 908 835,00</b>	<b>3 134 718,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-225 883,13</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	122,74	122,74			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	122,74	122,74			0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>122,74</b>	<b>122,74</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 404 515,00									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					3 404 515,00									
00071938670	CREDIT AGRICOLE S A	19/11/2008	2008-11-28	31/03/2009	200 000,00	F		5,200	5,200	EURO	T	X Autres	N	A-1
030102	CAISSE D EPARGNE D AUVERGNE ET LIMOUSIN	28/11/2007	2008-01-03	25/04/2008	100 000,00	F		4,640	4,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
10000669526	CREDIT AGRICOLE S A	27/11/2019	2019-12-23	31/03/2020	100 000,00	F		0,810	0,810	EURO	T	X Autres	N	A-1
10001053139	CREDIT AGRICOLE S A	11/04/2022	2022-04-25	31/07/2022	130 000,00	F		1,670	1,670	EURO	T	X Autres	N	A-1
1220592	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/03/2012	2012-04-24	01/05/2013	300 000,00	F		4,510	4,510	EURO	A	C	N	A-1
1787204	CAISSE D EPARGNE D AUVERGNE ET LIMOUSIN	26/10/2017	2017-11-07	25/03/2018	150 000,00	R		2,030	2,030	EURO	T	X Autres	N	A-1
39118567001	CREDIT AGRICOLE S A	30/09/2004	2005-01-14	15/08/2005	172 000,00	F		1,150	1,150	EURO	A	C	N	A-1
39119839701	CREDIT AGRICOLE S A	20/01/2005	2005-06-13	13/06/2006	100 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
5300369	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/04/2019	2019-05-09	01/06/2020	550 000,00	F		1,790	1,790	EURO	A	C	N	A-1
7100814	CAISSE D EPARGNE D AUVERGNE ET LIMOUSIN	07/12/2006	2006-12-21	25/03/2007	90 000,00	F		3,940	3,940	EURO	T	X Autres	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
7162747	CAISSE D EPARGNE D AUVERGNE ET LIMOUSIN	11/04/2007	2007-04-25	25/07/2007	200 000,00	F		4,160	4,160	EURO	T	X Autres	N	A-1
7685840	CAISSE D EPARGNE D AUVERGNE ET LIMOUSIN	06/04/2010	2010-05-18	25/05/2011	200 000,00	F		3,800	3,800	EURO	A	C	N	A-1
MIN191466EUR/0205745/001	DEXIA CREDIT LOCAL	23/11/2001	2001-12-01	01/03/2003	335 380,00	F		5,450	5,450	EURO	A	C	N	A-1
MIN211199EUR/0216048/001	DEXIA CREDIT LOCAL	14/05/2003	2003-12-31	01/06/2004	100 000,00	F		5,270	5,270	EURO	A	C	N	A-1
MON209361EUR/0213772/001	DEXIA CREDIT LOCAL	20/03/2003	2003-04-11	01/05/2004	49 135,00	F		4,840	4,840	EURO	A	C	N	A-1
MON237128EUR/0246594	DEXIA CREDIT LOCAL	09/11/2005	2005-12-27	01/01/2006	58 000,00	F		3,860	3,860	EURO	A	C	N	A-1
MON252374EUR/0266399	DEXIA CREDIT LOCAL	03/10/2007	2007-12-10	01/02/2008	120 000,00	F		4,550	4,550	EURO	A	C	N	A-1
MON265470EUR/0283024	DEXIA CREDIT LOCAL	19/05/2009	2009-05-29	01/02/2010	300 000,00	F		4,970	4,970	EURO	A	C	N	A-1
MON525689EUR	LA BANQUE POSTALE	27/11/2018	2018-12-14	01/04/2019	150 000,00	F		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 404 515,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 526 550,03					168 228,38	60 331,97	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 526 550,03					168 228,38	60 331,97	0,00	0,00
00071938670	N	0,00	A-1	57 967,46	4,00	F		5,200	12 714,64	3 430,20	0,00	0,00
030102	N	0,00	A-1	23 107,39	3,25	F		4,640	6 440,72	1 260,04	0,00	0,00
10000669526	N	0,00	A-1	76 496,23	15,00	F		0,810	4 777,13	643,83	0,00	0,00
10001053139	N	0,00	A-1	105 017,73	9,50	F		1,670	10 117,97	1 859,63	0,00	0,00
1220592	N	0,00	A-1	76 828,29	3,00	F		4,510	23 431,63	4 521,72	0,00	0,00
1787204	N	0,00	A-1	97 500,00	13,00	R		2,030	7 500,00	2 074,41	0,00	0,00
39118567001	N	0,00	A-1	66 093,90	10,00	F		1,150	6 023,18	831,42	0,00	0,00
39119839701	N	0,00	A-1	0,00	1,00	F		0,000	5 623,57	278,93	0,00	0,00
5300369	N	0,00	A-1	481 250,00	35,00	F		1,790	13 750,00	19 998,00	0,00	0,00
7100814	N	0,00	A-1	12 488,64	2,00	F		3,940	5 886,80	637,72	0,00	0,00
7162747	N	0,00	A-1	25 000,00	2,50	F		4,160	10 000,00	1 300,00	0,00	0,00
7685840	N	0,00	A-1	76 281,01	6,00	F		3,800	11 135,10	3 321,81	0,00	0,00
MIN191466EUR/0205745/001	N	0,00	A-1	65 230,33	3,00	F		5,450	19 535,64	4 619,75	0,00	0,00
MIN211199EUR/0216048/001	N	0,00	A-1	69 395,21	19,00	F		5,270	2 101,27	3 767,86	0,00	0,00
MON209361EUR/0213772/001	N	0,00	A-1	12 210,03	4,00	F		4,840	2 708,49	722,06	0,00	0,00
MON237128EUR/0246594	N	0,00	A-1	3 914,68	1,00	F		3,860	3 769,29	296,60	0,00	0,00
MON252374EUR/0266399	N	0,00	A-1	18 000,00	12,00	F		4,550	6 000,00	902,42	0,00	0,00
MON265470EUR/0283024	N	0,00	A-1	147 672,08	15,00	F		4,970	9 844,81	7 828,59	0,00	0,00
MON525689EUR	N	0,00	A-1	112 097,05	14,25	F		1,750	6 868,14	2 036,98	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 526 550,03</b>					<b>168 228,38</b>	<b>60 331,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

**EYMOUTIERS - BUDGET COMMUNAL M57 - CA - 2024**

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 526 550,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

### EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	228 740,35
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>228 740,35</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 134 718,13</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>7,30</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>6,76</b>	<b>0,00</b>	<b>6,76</b>	<b>6,67</b>	<b>0,09</b>	<b>6,76</b>
Adjoint administratif territorial	C	2,95	0,00	2,95	2,86	0,09	2,95
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	0,81	0,00	0,81	0,81	0,00	0,81
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>21,55</b>	<b>1,84</b>	<b>23,39</b>	<b>17,52</b>	<b>5,87</b>	<b>23,39</b>
Adjoint technique territorial	C	10,82	1,29	12,11	6,24	5,87	12,11
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3,10	0,37	3,47	3,47	0,00	3,47
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,96	0,18	3,14	3,14	0,00	3,14
Agent de Maitrise	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Agent de Maitrise Principal	C	3,17	0,00	3,17	3,17	0,00	3,17
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>28,31</b>	<b>1,84</b>	<b>30,15</b>	<b>24,19</b>	<b>5,96</b>	<b>30,15</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Auxiliaire
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	A Autres	A Contractuel
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	0	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A
sans grade ou sans emploi	A	PM	1027	0,00	A Autres	A



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES</b>	<b>B12.1</b>

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>483 347,83</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>483 347,83</b>	<b>0,00</b>	
15/03/2024	RENOVATION ET REAMGT INT VX COLLEGE	202400001	22 800,00	0,00	0
19/03/2024	REMISE AU GABARIT PISTES SOUFFRANGEAS BE	202400005	324 651,96	0,00	0
19/03/2024	TRAVAUX FORESTIERS	202400002	4 604,60	0,00	0
19/03/2024	ETUDE RESTAURATION COLLEGIALE	202400003	23 115,76	0,00	0
19/03/2024	MATERIEL JEUX PRE LANAUD	202400004	735,43	0,00	0
03/04/2024	TERRAIN DOULAYE	202400008	38 504,82	0,00	0
03/04/2024	EQUIPMT NUMERIQUE SALLE HONNEUR	202400007	9 348,00	0,00	0
11/04/2024	BUSTE RELIQUAIRE	202400009	1 037,00	0,00	0
19/04/2024	ALLEES DU CIMETIERE	202400010	25 657,20	0,00	0
28/05/2024	VEGETALISATION DES COURS D'ECOLES	202400011	102,00	0,00	0
05/07/2024	AMENAGEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE	202400013	1 680,00	0,00	0
23/07/2024	TONDEUSE 2024	202400014	1 992,00	0,00	0
03/10/2024	NETTOYAGE PARCELLE FORET	202400016	2 808,00	0,00	0
03/10/2024	REFECTION COUR ALSH	202400017	16 188,00	0,00	0
03/10/2024	LAMPADAIRE CHOUVIAT	202400018	3 539,00	0,00	0
03/10/2024	MOE PLANTATION 2023	202400019	4 702,68	0,00	0
03/10/2024	ASPIRATEUR ECOLE	ASPIRATEUR ECOLE	1 143,38	0,00	0
03/10/2024	SOUFFLEUR 2024	202400021	738,00	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES</b>	<b>B12.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre gratuit</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à disposition</b>							0,00	0,00	
<b>Affectation</b>							0,00	0,00	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à la réforme</b>							0,00	0,00	
<b>Divers</b>							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>B13</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-163 474,43
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-163 474,43

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	386 432,65
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-163 474,43
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	222 958,22

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	208 176,25	208 138,37	487 952,27	696 090,64
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	320 712,00	119 026,01	483 654,20	602 680,21
<b>Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)</b>	112 535,75	-89 112,36	-4 298,07	-93 410,43
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-163 474,43			-163 474,43
Affectation au 1068 (C)	386 432,65	386 432,65		386 432,65
<b>Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)</b>	222 958,22			222 958,22
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				129 547,79

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>208 176,25</b>	<b>208 138,37</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>170 000,00</b>	<b>169 962,12</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	170 000,00	169 662,12
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	300,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>38 176,25</b>	<b>38 176,25</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	38 053,51	38 053,51
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	122,74	122,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>320 712,00</b>	<b>III 119 026,01</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>116 500,00</b>	<b>65 214,01</b>
10222	FCTVA	115 000,00	64 154,77
10226	Taxe d'aménagement (2)	1 500,00	1 059,24
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>204 212,00</b>	<b>53 812,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2803	<i>Frais d'études, recherche et développ.</i>	34 840,00	34 840,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	1 198,00	1 198,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	3 533,00	3 533,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	10 812,00	10 812,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	400,00	0,00
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	804,00	804,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	2 625,00	2 625,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	150 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>D3.1</b>

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>D3.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D10</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 381 803,60	946 857,01	487 952,27	946 994,32
RECETTES	2 381 803,60	686 028,11	483 654,20	1 212 121,29
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 120 697,89	2 892 530,18	0,00	228 167,71
RECETTES	3 120 697,89	3 134 840,87	0,00	-14 142,98

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 381 803,60	946 857,01	487 952,27	946 994,32
RECETTES	2 381 803,60	686 028,11	483 654,20	1 212 121,29
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 120 697,89	2 892 530,18	0,00	228 167,71
RECETTES	3 120 697,89	3 134 840,87	0,00	-14 142,98

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D10</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 381 803,60	946 857,01	487 952,27	946 994,32
RECETTES	2 381 803,60	686 028,11	483 654,20	1 212 121,29
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 120 697,89	2 892 530,18	0,00	228 167,71
RECETTES	3 120 697,89	3 134 840,87	0,00	-14 142,98
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>5 502 501,49</b>	<b>3 839 387,19</b>	<b>487 952,27</b>	<b>1 175 162,03</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>5 502 501,49</b>	<b>3 820 868,98</b>	<b>483 654,20</b>	<b>1 197 978,31</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D11</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par Mélanie PLAZANET, Maire (1),  
A Eymoutiers, le 25/03/2025

Délibéré par l'assemblée Le Conseil municipal (2), réunie en session ordinaire  
A Eymoutiers, le 25/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil municipal (2),(3),

---

Certifié exécutoire par Mélanie PLAZANET, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2025, et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.